

40 mesures contre la crise

Avancer ensemble, inventer demain

La Région des Pays de la Loire subit de plein fouet la crise. Le contraste avec la situation économique et sociale qu'elle connaissait voici peu est d'autant plus saisissant qu'elle se situait en haut de tous les palmarès : plus fort taux d'emplois, fort investissement public, dynamisme des entreprises, qualité de la vie... Aujourd'hui encore, elle connaît une situation moins catastrophique qu'ailleurs, même si la situation est préoccupante.

De la situation, le Conseil régional est particulièrement conscient. Et même s'il n'est pas responsable de la crise, il lui appartient de faire tout ce qui est en son pouvoir pour aider à résorber ses effets et trouver les solutions qui nous permettront collectivement d'en sortir au mieux. Trois axes forts de son action, l'économie, la formation, l'investissement au profit du service public, lui permettent d'agir concrètement. Ce sont ces pistes qui ont été explorées, pour trouver, avec les intéressés eux-mêmes, des solutions nouvelles et efficaces.

D'abord répondre aux urgences économiques et sociales, ensuite trouver les ressorts innovants pour inventer demain. La mobilisation générale qui est née de la crise, en même temps que la prise de conscience de la nécessité de mettre en place une société plus respectueuse de la femme, de l'homme et de la nature, nous ont permis d'élaborer un plan cohérent, voté ce 15 mai 2009 par l'assemblée régionale. Il outrepassa nos compétences traditionnelles, de façon exceptionnelle et certainement pour un temps limité, de façon à mieux répondre aux enjeux immédiats. Il invente également de nouveaux modes d'action, la caution solidaire pour le logement des jeunes, le Prêt régional de redéploiement industriel, le fonds régional de sécurisation de l'emploi ou l'émission d'obligations régionales en constituent des exemples saisissants. Il cherche enfin à dessiner les fondations de ce qui pourra faire la force de notre Région lorsque nous serons en situation de sortir de la crise : innovation, nouvelles pratiques sociales, éco-filières... soit les bases d'un développement durable que nous appelons tous de nos vœux, et que nous nous mettons, à notre niveau, en situation de construire.

Le président du Conseil régional

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

Concrètement, agir contre la crise

Renforcement des dispositifs déjà en place, accélération des projets 2010-2011, lancement de politiques publiques totalement nouvelles: pour lutter contre la crise, la Région met en place une série de 40 mesures.

Pour s'adapter à la situation de crise mais aussi préparer l'après-crise et le redémarrage de l'économie régionale, l'aménagement ou le renforcement de politiques existantes concerne à la fois l'élargissement des publics bénéficiaires des aides (intérimaires, bénéficiaires des minima sociaux...), le renforcement de mesures sociales d'aide aux personnes en difficulté (apprentis, jeunes, étudiants) et l'aménagement d'interventions économiques déjà lancées pour les rendre plus réactives (Dinamic Relance...) ou aptes à préparer l'après-crise: plateformes régionales d'innovation, fonds d'appui à l'exportation...

Par ailleurs, l'inscription dès cette année, au budget régional, d'investissements prévus pour 2010 et les années suivantes, aura un effet accélérateur sur les entreprises. Il s'agit principalement de la construction et de l'extension d'établissements de formation: les lycées, le Pôle nantais en travail social (Ponants)...

Enfin, en lançant de nouvelles politiques publiques, appelées éventuellement à disparaître quand la crise sera passée, politiques qui peuvent aller au-delà de ses compétences traditionnelles, la Région démontre sa capacité à «inventer». Meilleure sécurisation des salariés par la formation professionnelle continue, soutien au logement des jeunes, financement des «hauts de bilan» des entreprises, soutien exceptionnel aux filières économiques... Voilà des exemples concrets de l'ambition régionale d'agir vite et fort, avec la plus grande efficacité, au service des Ligériens.

FORMATION PROFESSIONNELLE ET EMPLOI

De nouveaux engagements pour accompagner les jeunes et les salariés

Une hausse du chômage de 28,5% en un an, en parallèle d'une chute des offres d'emploi de 42,4 %... Les chiffres du marché du travail des Pays de la Loire en février 2009 sont particulièrement inquiétants. Et si le Conseil régional était déjà très engagé en matière de formation professionnelle et d'emploi, il considère la crise économique et sociale actuelle comme une invitation à accroître encore ses efforts. Il prend ainsi de nouveaux engagements: non seulement il renforce les dispositifs existants, mais en plus il les inscrit dans une logique de service public, d'un service public de la formation professionnelle continue. C'est dans cette logique que les politiques régionales de formation et d'emploi pourront être adaptées à la crise, même s'il faut pour un temps franchir les frontières des compétences régionales.

■ Des budgets démultipliés

L'ampleur de la crise sociale justifie la pleine mobilisation des programmes de formation professionnelle. Parmi les principales lignes budgétaires renforcées:

- un budget complémentaire de 900 000€ est attribué au programme régional de formations qualifiantes, au fonds régional de formation des salariés licenciés pour motif économique et à la création de places supplémentaires en formation d'aides-soignantes;
- un crédit de 200 000€ est consacré à un effort de promotion et de valorisation des jeunes auprès des entreprises, afin qu'elles accueillent des stagiaires et des jeunes par alternance;
- un budget de 500 000 € sera consacré à l'élargissement du bénéfice des «formations-tremplins» à 1 000 nouveaux jeunes en contrat aidé;
- des aides d'urgence de 640 000€ seront attribuées aux étudiants, apprentis et lycéens en difficulté...

Pour la première fois

La Région finance la formation, pour limiter le chômage partiel et élever les qualifications

C'est une des initiatives les plus originales du plan régional contre la crise. La Région a décidé de participer au financement de la formation des salariés affrontant des situations de chômage partiel. Une réponse exceptionnelle et temporaire, au-delà des traditionnelles compétences régionales, adaptée à une situation exceptionnellement grave.

Le Conseil régional va créer un « fonds régional de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation ». Il s'agit pratiquement de permettre à des salariés en situation de chômage partiel d'entrer en formation, et d'être rémunérés pendant cette période. Non seulement leur revenu est préservé, mais ils accroissent en même temps leurs connaissances et leurs savoir-faire. En parallèle, les entreprises voient les compétences de leurs salariés se développer, ce qui ne pourra qu'améliorer leur capacité à répondre aux enjeux économiques du futur.

Dans le concret, ce sont les Organismes paritaires collecteurs agréés, de branche ou interprofessionnels (OPCA), qui sont les premiers acteurs de la formation au sein des entreprises. La Région a signé en avril dernier des conventionnements avec sept d'entre eux* pour permettre la mise en œuvre rapide d'actions de diagnostic des besoins et de construction de plans de formation. De même, si les autres financements mobilisables par l'entreprise pour la formation sont insuffisants, le Conseil régional apportera son soutien financier, dans la plus grande souplesse. Des discussions sont en cours avec d'autres OPCA pour étendre le périmètre de cette action. De la même manière, une convention avec le Fongécif sera présentée lors de la commission permanente du 18 mai afin d'accompagner la formation des salariés en CDD, ceux-ci figurant parmi les premiers salariés touchés par la crise.

Déjà 3,5 millions d'euros de crédits régionaux ont été réservés à ces actions.

* AGEFOS-PME, OPCALIA, AREF-BTP, FAF-SAB, FAF-TT, OPCAIM, PLASTIFAF

Financement du dépôt de garantie, cautionnement régional, résidences étudiantes... Un plan régional pour le logement des jeunes

Là aussi au-delà de ses compétences traditionnelles, le Conseil régional décide de favoriser le logement de jeunes, trop souvent critère discriminant de leur réussite, en formation ou au travail.

Trois principales mesures sont à retenir. Il s'agit de mettre en place, en concertation avec les organismes œuvrant dans le domaine des jeunes, les professionnels du logement et les bailleurs, un dispositif d'accompagnement du droit d'accès au logement pour les 15-30 ans, opérationnel en sept 2009. Le premier dispositif concerne le dépôt de garantie par la voie d'un prêt à taux zéro ou la garantie d'un prêt auprès de la banque du jeune. La deuxième mesure porterait sur la caution locative.

Dans le domaine de l'investissement, la troisième mesure consistera à pousser à la hausse le taux de l'intervention régionale dans les travaux de construction ou de réhabilitation de logements étudiants, réalisés par le CROUS.

Vers un service public de la formation professionnelle continue...

Autour de la mission d'intérêt général qu'est la formation professionnelle, compétence première du Conseil régional, le nouveau service public régional de la formation professionnelle continue



donnera un cadre d'action plus clair à l'activité de formation professionnelle des salariés et demandeurs d'emploi, et donc répondra plus efficacement et plus rapidement aux besoins du tissu économique régional.

Le service public régional de la formation professionnelle continue veut ainsi rassembler l'ensemble des organismes de formation autour de valeurs fortes. Et défendre avec eux une haute ambition : aider les Ligériens à accéder et à se maintenir dans un emploi durable, en offrant des parcours de formation sécurisés, conduisant à une qualification professionnelle reconnue.

Sur l'année 2009, 107,8 millions d'euros seront engagés par la Région pour créer un nouveau dispositif au cœur du service public.

Mobilisation pour la formation des jeunes

Les jeunes ne doivent pas être les premières victimes de la crise !

Trop de jeunes en formation ou qui vont entrer dans un cycle de formation professionnelle ne trouvent pas d'entreprises pour les accueillir, qu'il s'agisse de stages ou d'apprentissage. La Région va donc lancer une campagne de communication spécifique destinée non seulement à valoriser la formation professionnelle, mais aussi mobiliser les entreprises pour les inciter à continuer d'accueillir des jeunes.

De la même façon, il faut se mobiliser pour que les jeunes sortant de formation initiale puissent continuer leur route vers l'emploi, au moment où l'intérim comprime ses effectifs, au moment où les dispositifs d'insertion professionnelle peuvent être saturés. La Région a donc décidé d'ouvrir large son offre de formation territorialisée, pour proposer des parcours individualisés à des jeunes qui pourront combiner les statuts de stagiaire et salarié. De plus, elle va ouvrir l'accès des « formations-tremplins » aux jeunes qui bénéficient d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi, et elle encouragera en même temps les acteurs de la formation à imaginer de nouvelles formations adaptées aux jeunes en difficulté. Objectif : accueillir 1 000 nouveaux jeunes en formation d'ici l'été 2010.



ACTION ÉCONOMIQUE

Accompagner les entreprises et préparer l'avenir

L'urgence est bien sûr de mobiliser l'énergie régionale pour empêcher que la crise économique n'asphyxie, et à terme ne détruise, les entreprises régionales et l'emploi qu'elles abritent. Cette intervention se traduit par de nouveaux outils financiers, par l'adaptation et le renforcement des aides régionales, par un soutien renouvelé aux filières les plus fragilisées... Mais, au-delà de cette adaptation des outils, la stratégie définie dans le schéma régional de développement économique reste pertinente. La Région des Pays de la Loire entend donc continuer à accompagner les PME afin qu'elles poursuivent leurs efforts de compétitivité... et continuent ainsi de préparer l'avenir.

Réagir avec efficacité face à la crise

Les entreprises régionales doivent faire face à plusieurs périls en parallèle : la baisse de la demande réduit leur activité en même temps que l'accès au crédit se durcit... La Région a décidé d'agir pour répondre au plus précis de leurs besoins.

Il faut se préoccuper d'abord des bassins d'emplois particulièrement touchés par la crise. C'est la mission du fonds régional d'intervention territoriale, qui accompagne les projets de revitalisation ou d'implantation d'activités nouvelles. Une nouvelle aide sera accordée aux territoires pour qu'ils établissent un diagnostic de leur situation.

La Région veut de même accompagner trois filières stratégiques qui rencontrent des difficultés : l'automobile, la métallurgie/plasturgie et la filière bois. Ces trois secteurs vont bénéficier de suivi et d'appui tout particuliers.

La Région enfin a complété ses interventions au bénéfice des entreprises, en particulier dans le secteur industriel, par des aides à court terme et de gestion de crise. Sans oublier de mentionner les aides au financement, on peut retenir le soutien du « diagnostic flash », l'élargissement de l'aide aux PME à l'accès au conseil ou au recrutement de cadres, ou encore l'ouverture du dispositif « Dinamic Entreprises » aux entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie ou de préservation de leurs compétences, ou souhaitant rejoindre des démarches collectives.

De même, la Région va prolonger le délai donné aux entreprises aidées par une Prime régionale à l'emploi pour tenir leur engagement de création d'emplois.

Trois filières industrielles fortement impactées

En matière d'automobile, la Région soutient les démarches d'innovation et de mutualisation ouvertes aux PME, en particulier le pôle de compétitivité automobile haut de gamme et sa stratégie centrée sur les petites séries, intégrant les matériaux innovants, les process industriels et les marchés/services.

Les entreprises des filières métallurgie et plasturgie ont besoin pour leur part de conseil et d'appui en veille prospective, en action d'internationalisation... que la Région renforce aux côtés de ses partenaires des chambres consulaires.

La filière bois, enfin, souffre d'un double coup de frein (ralentissement économique et tempête Klaus): elle a besoin d'un accompagnement important afin de renouveler ses process et ses débouchés.

Un prêt régional de redéploiement industriel

Des financements relais pour passer le cap...

La crise financière s'est traduite pour les entreprises par une rarefaction du crédit et une fragilisation financière. Les outils mis en place par l'Etat ne répondent pas forcément à la problématique de certaines entreprises industrielles, qui sont saines et compétitives mais qui se confrontent durablement à une baisse forte de leur carnet de commandes. Elles ont besoin de financement de moyen terme, pour passer la période de creux d'activités et attendre la reprise: c'est l'objectif d'un nouveau dispositif de prêt régional de redéploiement industriel.

Ce prêt régional de redéploiement industriel (P2RI) complète les mesures déjà prises d'accompagnement des PME sur les fonctions de conseil financier, de renforcement du fonds régional de garantie Oséo/Région et de présence dans des fonds de capital investissement sectoriels (aéronautique, maritime).

Le P2RI est une forme de prêt participatif constitué d'une part d'une avance remboursable de la Région et d'autre part d'un prêt bancaire. Avec un différé de remboursement de quatre ans, ce prêt permet de consolider les fonds propres de l'entreprise. Sur les 18 mois à venir, il s'agit d'accompagner une cinquantaine de dossiers, avec un apport financier global de l'ordre de 60 M€.

Un fonds d'avance régionale, dont le besoin sur 2009-2010 est estimé à 20 M€, est créé.

Pendant la crise, préparer l'avenir...

La compétitivité reste la clef du développement des entreprises. C'est pour cela que la stratégie régionale de développement économique accompagne les PME sur trois leviers: l'organisation interne et les compétences, l'innovation dans les produits et services, l'accès à de nouveaux marchés. Pour anticiper la reprise économique, ces PME sont incitées à poursuivre ces efforts. La Région poursuit et renforce sa nouvelle politique en faveur de l'innovation (plateformes régionales d'innovation, prise en charge du premier brevet...), se mobilise sur le champ prometteur des éco-filières, et active l'ensemble des fonds d'appui régionaux en faveur de la compétitivité des entreprises.

Favoriser le développement des éco-filières

Au sein de son «cluster énergie», la Région soutient l'émergence et le développement d'activités industrielles liées aux éco-filières, souhaitant accompagner les mutations des industries existantes se repositionnant sur ces filières.

Le premier thème à privilégier est celui du bâtiment et l'habitat durable, où il faudra saisir l'opportunité que représente le pôle Génie civil éco-construction existant en Pays de la Loire, mais aussi soutenir les expérimentations de quartiers éco-innovants lancées dans trois grandes collectivités locales ainsi que la mise en place d'un centre de ressources dédié. La deuxième urgence est de favoriser l'accueil de nouvelles activités industrielles sur les éco-filières: éolien, photovoltaïque, biomasse, bois-énergie, filière hydrogène, énergies marines...



Coup de pouce au premier brevet

En cette période de crise, la Région considère que l'effort sur l'innovation dans les PME doit plus que jamais être soutenu. Elle choisit ainsi de continuer à accompagner les entreprises dans leurs démarches de protection intellectuelle et à prendre en charge le coût du premier brevet qu'elles déposent. Cette dernière aide est méconnue et sous-utilisée : un « coup de pouce » financier supplémentaire sera donné en 2009, couplé à une promotion ciblée.



Des plateformes régionales d'innovation

La Région des Pays de la Loire veut faire travailler ensemble les grandes entreprises, les PME « pépites », les laboratoires et les centres de recherche... dans l'objectif de conforter l'économie régionale. Mais cette politique de soutien à l'innovation doit pouvoir diffuser largement, de sorte que toutes les PME et tous les territoires puissent bénéficier de ses retombées. Les pôles de compétitivité ou les plateformes technologiques ne remplissent pas pleinement cet objectif : seules les PME déjà fortement innovantes s'inscrivent dans leurs projets.

Les nouvelles plateformes régionales d'innovation (PRI) auront vocation à accompagner les PME qui cherchent à innover, à chaque niveau de territoire, en mutualisant des moyens et des équipements, dans le montage le plus souple possible. La PRI pourra être portée par une entreprise, par une structure ad'hoc, par un établissement d'enseignement... et se donner une ambition mondiale, nationale, régionale ou... locale, en fonction du domaine, du territoire et des entreprises mobilisées.

FINANCES ET INVESTISSEMENTS PUBLICS

L'investissement régional accélère

Face à la crise, la capacité des acteurs publics à rapidement mettre en œuvre leurs investissements peut être déterminante. La Région des Pays de la Loire a ainsi décidé de spectaculairement hausser le rythme, en votant un plan d'accélération de ses investissements, anticipant 259 millions d'euros supplémentaires.

La Région des Pays de la Loire, depuis 2005, a orienté sa stratégie d'investissement notamment vers le soutien aux filières et technologies d'avenir. En effet, l'investissement public joue un rôle de levier décisif sur la croissance régionale et la qualité de vie des habitants. L'investissement de la Région a ainsi augmenté de façon régulière et massive depuis cinq ans. En 2009, il représentait un montant de 566 millions d'euros au budget primitif, un chiffre similaire à celui de 2008, en hausse de 78 % par rapport à 2005.

L'accélération de 259 millions supplémentaires de l'investissement régional est rendue possible par anticipation sur les années futures, en utilisant au maximum les capacités financières et techniques de la Région. Il s'agit de mettre en œuvre dès 2009 ce qui devait être initié en 2010, et en 2010 ce qui devait être réalisé au-delà...

Pourquoi la Région peut-elle faire ce choix hardi ? En partie grâce aux mesures techniques mises en place par le gouvernement, mais aussi d'un relatif dynamisme de ses recettes fiscales, grâce à l'évolution positive des bases de la taxe professionnelle qu'il semble logique de réaffecter à la résolution de la crise économique et sociale. D'autant que les autres collectivités des Pays de la Loire voient leurs ressources régresser : la Région se donne l'obligation d'accélérer ses investissements et d'inviter les autres collectivités à en faire autant...



Lignes fortes

- **Lycées publics et privés : 164 M€**
(quatre nouveaux lycées, extensions, TIC...).
- **Formations professionnelles et sanitaires et sociales : 18 M€**
(centre de formation en travail social, extension du CNAM...).
- **Enseignement supérieur et recherche : 26 M€**
(Beautour à La Roche-sur-Yon, Ecole supérieure du bois à Nantes, bâtiment AtlanSTIC à Nantes, rénovation ICAM à Nantes, redimensionnement institut Montéclair à Angers, ESO Angers, INRA Nantes, logements universitaires...).
- **Politique énergétique : 8 M€**
(aides aux travaux des particuliers...).
- **Transports : 2,4 M€**
(périphérique nantais, rénovation ligne TER Clisson/Cholet, modernisation Nantes-Pornic/Saint-Gilles-Croix-de-Vie, augmentation de capacité Nantes/Angers, liaison rapide Angers/Laval/Rennes...).
- **Action économique : 30 M€**
(plateformes régionales d'innovation, prêts régionaux de redéploiement industriel...).
- **Logement social et étudiant : 4 M€**
- **Investissements locaux : 6,5 M€**
(au service d'autres collectivités...).

Investissement : un effort sans précédent

Depuis 2005, la Région a lancé un effort d'investissement sans précédent, qui bénéficie directement à l'emploi, à travers le caractère pérenne des équipements financés, et à travers le soutien direct à l'emploi local, dans des secteurs d'activités tels que le BTP, les équipementiers, et les services aux entreprises. À l'échelle des Pays de la Loire, les 3 milliards d'euros d'investissements réalisés chaque année par les collectivités permettent de préserver ou créer environ 55 000 emplois privés.

La Région a adopté un plan pluriannuel d'investissement de 2,8 milliards d'euros sur la période 2005-2010, en progression moyenne de 60 % par rapport aux investissements réalisés par la Région dans le passé. La Région réalise à elle seule 20 % des investissements publics en Pays de la Loire.

Au vu de la gravité du contexte économique, le budget 2009 de la Région s'inscrivait naturellement dans cette stratégie: le budget primitif comportait ainsi plus de 365 M€ de travaux sur l'ensemble du territoire régional, correspondant à un niveau d'engagement de 1 million d'euros par jour. À travers les mesures anti-crise, ce sont 259 millions supplémentaires qui sont débloqués.



Première nationale pour une Région

Une émission obligataire régionale vecteur de solidarité

Afin de trouver des fonds pour aider l'économie régionale, en contournant en partie la mauvaise santé des circuits financiers, le Conseil régional a imaginé une initiative innovante. S'appuyant sur la qualité de sa signature, il veut lancer une émission d'obligations, auxquelles pourront souscrire les investisseurs régionaux, dont les particuliers.

Cette émission régionale sera comprise entre 40 et 80 millions d'euros. Elle aura pour particularité de réserver une quote-part des obligations à un placement local. Ce mécanisme, jamais encore mis en œuvre par une collectivité régionale, aura donc pour vocation de permettre aux investisseurs régionaux – y compris et surtout aux particuliers! – de placer leur argent afin qu'il soutienne l'emploi local et des projets de développement du territoire régional.

L'épargne collectée dans le cadre de cette émission sera en effet injectée dans les dispositifs d'accompagnement des entreprises en Pays de la Loire. La Région s'engage notamment à ce que le taux de cette obligation, c'est-à-dire le coût auquel la Région se refinance, soit répercuté sans marge sur les facilités accordées aux entreprises. Cette opération serait également un levier de mobilisation des acteurs de la place financière nantaise au service du financement des investissements régionaux, de l'économie régionale, et donc de l'emploi.

Alors que la crise actuelle trouve son origine dans des comportements de recherche de profit et de rentabilité financière, et plus généralement dans la déconnexion de la finance et de l'économie réelle, cette opération démontrera au contraire une solidarité citoyenne, régionale et concrète, porteuse d'espoir pour le territoire.

Les 40 mesures

- 1 Création du service public régional de formation professionnelle continue
- 2 Places supplémentaires en formation professionnelle
- 3 Campagne de valorisation de la formation professionnelle
- 4 Formations-tremplins des jeunes titulaires d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi faiblement qualifié
- 5 Renégociation des conventions avec les conseils généraux pour prendre en charge les formations-tremplins des bénéficiaires RSA
- 6 Aides d'urgence destinées aux lycéens et apprentis en difficulté
- 7 Dispositif de soutien aux étudiants en difficulté
- 8 Cumul du statut de stagiaire de la formation professionnelle continue avec une activité professionnelle à temps partiel avec cumul intégral entre le revenu de stage et le revenu d'activité
- 9 Création d'un fonds de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation
- 10 Dispositif d'accompagnement du droit d'accès au logement pour les jeunes de 15 à 30 ans
- 11 Renforcer la politique en faveur du logement étudiant
- 12 Prêt régional de redéploiement industriel P2RI
- 13 Mission de conseil et d'intermédiation
- 14 La garantie Région-Oséo des prêts bancaires
- 15 Le capital investissement
- 16 FRAC relance économique-diagnostic flash
- 17 Adaptation objectif performance
- 18 Dynamique entreprises
- 19 PRE : augmentation de la durée de justification des emplois
- 20 Accompagnement de la filière automobile
- 21 Action collective « Prospective et fédération des entreprises de la filière mécanique-matériaux »
- 22 Accompagnement de la filière bois
- 23 Action collective visant à sensibiliser et à accompagner les PME dans une opération de croissance externe
- 24 Aide au conseil et au développement local pour les collectivités
- 25 Les plateformes régionales d'innovation - PRI
- 26 Le bâtiment et le développement durable
- 27 L'accueil de nouvelles activités industrielles sur les éco-filières
- 28 Accélération de la mobilisation du fonds d'appui à l'exportation
- 29 Prise en charge du coût du premier brevet
- 30 Accélération des investissements régionaux dans l'enseignement secondaire
- 31 Construction d'un centre de formation multifilières en travail social à Rezé (Ponants - Pôle nantais en travail social)
- 32 Accélération des investissements régionaux pour l'enseignement supérieur et la recherche
- 33 Mise en œuvre du nouveau programme d'aide régionale pour les économies d'énergie des particuliers
- 34 Accélération des investissements régionaux dans les infrastructures de transports
- 35 Capitalisation complémentaire de la SEM pour maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement économique et d'hébergement d'entreprises
- 36 Renforcement du dispositif régional d'aide à la réhabilitation du parc locatif social
- 37 Aide à l'accélération des projets d'investissement locaux
- 38 Déblocage anticipé des crédits liés à l'abondement démographique des contrats territoriaux
- 39 Mise en œuvre de procédures de facilitation de l'accès à la commande publique régionale
- 40 Lancement d'une émission obligataire régionale

1 Création du service public régional de formation professionnelle continue

La Région vient de créer un service public régional de la formation professionnelle continue qui inclura l'ensemble de ses programmes de formation continue. Avec l'ambition suivante : aider les Ligériens à accéder et à se maintenir dans un emploi durable en offrant des parcours de formation sécurisés.

Publics concernés

Demandeurs d'emploi.

Date de mise en œuvre

Approbation de la création lors de la session du 15 mai 2009.
Autorisation de lancement d'une commande publique relative au dispositif régional de sécurisation des parcours de formation et de consolidation des compétences lors de la CP du 18 mai, pour une mise en œuvre de ce dispositif au 1^{er} janvier 2010.
Introduction des six obligations de service public définies dans les prochains cahiers des charges des programmes régionaux de formation continue.

Coût

La Région consacre annuellement 75 millions d'euros aux actions de formation des demandeurs d'emploi.
Une inscription exceptionnelle de 107,8 millions d'euros d'autorisations de fonctionnement sera effectuée au BS pour permettre la commande du dispositif régional de sécurisation des parcours sur trois ans et demi.

2 Places supplémentaires en formation professionnelle

Afin de permettre l'accueil en formation d'un nombre plus important de demandeurs d'emplois, la Région a abondé à hauteur de 900 000 € le programme régional de formations qualifiantes (PRFQ) et le fonds régional destiné aux salariés licenciés. Soit 120 parcours supplémentaires sur le PRFQ, 100 parcours supplémentaires pour les licenciés pour motif économique, et 30 places supplémentaires par module sur les formations d'aides-soignants (8 modules au total).

Publics concernés

Jeunes en poursuite de formation initiale.

Demandeurs d'emploi dont salariés licenciés pour motif économique.

Date de mise en œuvre

Septembre 2009.

Coût

900 000 €

3 Campagne de valorisation de la formation professionnelle

Avec la crise, les jeunes en formation professionnelle ont aujourd'hui de plus en plus de mal à trouver des stages et des contrats d'apprentissage. Pour les aider, une ambitieuse campagne de communication va être lancée par la Région afin de valoriser la formation professionnelle auprès des entreprises.

Publics concernés

Entreprises afin de faciliter l'accueil en leur sein d'apprentis, de lycéens professionnels ou de jeunes stagiaires de la formation professionnelle pour la rentrée 2009.

Coût

200000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

4

Formations-tremplins des jeunes titulaires d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi faiblement qualifié

La Région s'est fixé comme objectif de financer les formations de 1000 jeunes d'ici l'été 2010. Pour cela, elle a ouvert l'accès aux formations-tremplins aux jeunes titulaires d'un contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE).

Publics concernés

Jeunes titulaires d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi faiblement qualifiés.

Date de mise en œuvre

À compter de septembre 2009 pour former 1000 jeunes d'ici à l'été 2010.

Coût

500000 €

5

Renégociation des conventions avec les Conseils généraux pour prendre en charge les formations-tremplins des bénéficiaires du RSA

La Région veut favoriser par la formation l'insertion durable des bénéficiaires de minima sociaux. Dès 2006, elle s'est engagée aux côtés de quatre départements dans le dispositif des emplois-tremplins. De nouvelles discussions sont en cours afin d'ouvrir l'accès aux formations-tremplins à un public plus large dont notamment les bénéficiaires du RSA qui incluent les parents isolés. Le Conseil général de la Vendée se verra également proposé un partenariat.

Publics concernés

Bénéficiaires du RSA dont le revenu est financé par les Conseils généraux.

Date de mise en œuvre

CP de septembre 2009.

6 Aides d'urgence destinées aux lycéens et apprentis en difficulté

Pour aider les familles qui n'ont plus les moyens de financer les études de leurs enfants, la Région a mis en place un dispositif d'aides d'urgence d'un montant de 140 000 euros pour les lycéens et les apprentis.

Publics concernés

Lycéens et apprentis en difficulté financière, notamment du fait de la crise, pour financer leurs frais d'hébergement et de restauration.

Date de mise en œuvre

CP du 18 mai 2009 pour l'adoption des règlements d'intervention BS pour les crédits supplémentaires.

Coût

100 000 € pour les apprentis,
40 000 € pour les lycéens.

7 Dispositif de soutien des étudiants en difficulté

Pour aider les familles qui n'ont plus les moyens de financer les études de leurs enfants, la Région a mis en place un dispositif d'aides d'urgence d'un montant de 640 000 € dont 500 000 € pour les étudiants.

Publics concernés

Étudiants en difficulté.

Date de mise en œuvre

Septembre 2009.

Coût

500 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE



Cumul statut de stagiaire de la formation professionnelle continue avec une activité professionnelle à temps partiel avec cumul intégral entre le revenu de stage et le revenu d'activité

La Région verse une rémunération aux stagiaires de la formation continue non indemnisés par le régime d'assurance chômage. Afin d'améliorer les conditions de vie des stagiaires pendant leur formation et au vu de la modicité de la rémunération de stage, la Région décide d'autoriser le cumul du statut de stagiaire de la formation professionnelle continue avec une activité à temps partiel et le cumul intégral entre le revenu de stage et le revenu d'activité. Ce cumul sera autorisé dans la limite d'un maximum de 15 heures de travail hebdomadaires afin de garantir le suivi dans de bonnes conditions de l'action de formation.

Publics concernés

Stagiaires de la formation professionnelle continue non indemnisés par le régime d'assurance chômage.

Date de mise en œuvre

Adoption lors de la session crise du 15 mai 2009.

Information aux organismes de formation et aux prestataires gérant la rémunération pour le compte de la Région pour application rapide après ce vote.

9

Création d'un fonds de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation

La Région va créer un nouveau fonds régional de sécurisation de l'emploi des salariés par la formation, doté d'une enveloppe de 3,5 M€. Il s'agira de préserver les emplois menacés par la baisse d'activité mais aussi d'offrir aux salariés, notamment les moins qualifiés d'entre eux, la possibilité d'accroître leurs compétences. Ce qui permettra aux entreprises de répondre plus efficacement aux enjeux économiques à venir et aux salariés de sécuriser leur parcours.

Publics concernés

Salariés des entreprises en difficulté.
Salariés des entreprises d'insertion.

Date de mise en œuvre

Pour les salariés des entreprises en difficulté, conventions avec les OPCA lors de la CP du 23 mars 2009 ; application du dispositif dès le mois d'avril. Travail en cours avec les OPCA concernés pour les salariés des entreprises d'insertion en vue d'une application en septembre 2009.

Coût

3 500 000 €

10

Dispositif d'accompagnement du droit d'accès au logement pour les jeunes de 15 à 30 ans

Les jeunes avaient déjà du mal à se loger. Avec la crise, la situation s'est aggravée. Pour les aider, la Région innove à travers la mise en place, dès la rentrée de septembre 2009, d'un dispositif d'accompagnement du droit d'accès au logement.

Publics concernés

Jeunes de moins de 30 ans non éligibles aux dispositifs nationaux existants (Locapass, Pass-GRL...).

Date de mise en œuvre

Rentrée de septembre 2009.

Coût

500000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

11

Renforcer la politique en faveur du logement étudiant

L'amélioration des conditions de logement des étudiants fait partie des priorités de la Région. Pour preuve : depuis 2007, elle participe à hauteur de 17 M€ à la réhabilitation de 2 000 logements du CROUS. Elle veut notamment accélérer le raccordement des cités universitaires au très haut débit.

Publics concernés

Étudiants.

Date de mise en œuvre

Septembre 2009 / début 2010.

Coût

2 000 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

12

Prêt régional de redéploiement industriel

P2RI

La crise financière s'est traduite pour les entreprises par une raréfaction du crédit. Pour les aider à passer ce cap difficile, la Région innove en proposant une solution de financement à moyen terme : le prêt régional de redéploiement industriel (P2RI). Sur les 18 mois à venir, il s'agira d'accompagner une cinquantaine de dossiers, avec un apport financier global de 50 M€.

Publics concernés

PME et non-PME de production de biens ou de services industriels performantes et bien gérées, disposant de compétences métiers fortes, pouvant présenter un caractère stratégique, en bonne santé financière au 31/12/2008, sur des segments d'activités connaissant des reculs d'activités très forts : 25 à 70%, ayant été en capacité de prendre des mesures d'urgence d'adaptation au niveau de l'activité, et en capacité de s'engager sur un projet de développement à moyen terme.

Date de mise en œuvre

Après le 15 mai 2009.

Coût

15 000 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

13 Mission de conseil et d'intermédiation

Parce qu'il peut exister parfois des incompréhensions entre le monde industriel et celui de la finance, la Région a décidé d'améliorer l'accompagnement des PME. Une personne ressource sera chargée de les conseiller sur la fonction financière et d'assurer le lien avec les acteurs de la place financière.

Publics concernés

PME et non-PME.

Date de mise en œuvre

Après la réunion d'information du 6 mai 2009.

Coût

Mise à disposition de ressources.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

14

La garantie Région - Oséo des prêts bancaires

L'intervention en garantie est le levier le plus efficace pour faciliter l'accès des PME au crédit. La Région vient donc de renforcer le fonds régional de garantie Région-Oséo en doublant son niveau d'intervention à 10 M€ et en relevant le montant unitaire de couverture de 500 000 € à 1,5 M€ pour les filières industrielles stratégiques.

Publics concernés

PME.

Date de mise en œuvre

Adaptation crise en CP du 2 février 2009.

Coût

5 000 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

15

Le capital investissement

Fin 2008 et début 2009, la Région a pris des participations dans plusieurs fonds d'investissements : Ouest Venture (4 M€), l'Aerofund 2 (1,5 M€) et Fonds Mer (1,5 M€). En étant présente sur des outils de financements structurants avec une bonne visibilité des dossiers industriels, la Région peut ainsi mieux orienter et soutenir les entreprises en croissance.

Publics concernés

Ouest-Venture 2 : jeunes entreprises innovantes, sociétés technologiques et/ou industrielles d'une certaine taille,

AEROFUNDS 2 : PME de rang deux du secteur de l'aéronautique.

Fonds Mer : entreprises de premier plan du secteur maritime .

Pays de la Loire Développement : PME réalisant moins de 4 M€ de CA.

Date de mise en œuvre

Ouest-Venture 2 : CP du 17 novembre 2008.

AEROFUNDS 2 : CP du 23 mars.

Fonds Mer : CP du 23 mars.

Pays de la Loire

Développement : depuis 1997

Coût

Ouest-Venture 2 : 4 000 000 €

AEROFUNDS 2 : 1 500 000 €

Fonds Mer : 1 500 000 €

Pays de la Loire

Développement : 1 500 000 € depuis la création

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

16

FRAC relance économique diagnostic flash

La Région a ouvert un dispositif d'aide au conseil court, permettant l'appel à un consultant spécialisé pour réaliser un diagnostic flash, sur les questions de trésorerie, d'adaptation de plan d'affaires et de financement.

Publics concernés

PME des secteurs industrie, IAA, artisanat de production, technologies innovantes, services qualifiés à l'industrie.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

80000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

17



Adaptation Objectif Performance

Le dispositif Objectif Performance permet aux PME engagées dans des dynamiques de filières de bénéficier d'aide au conseil ou encore d'aide au recrutement de cadres. Exceptionnellement, la Région a décidé d'élargir ce dispositif aux entreprises confrontées à la crise.

Publics concernés

PME des secteurs industrie, IAA, artisanat de production, technologies innovantes, services qualifiés à l'industrie.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

Assouplissement du dispositif.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

18 **DINAMIC Entreprises**

Créé en 2007, "DINAMIC Entreprises" a pour objectif d'aider les PME-PMI régionales en renforçant leur compétitivité à moyen terme. Mais, face à l'urgence de la crise, ce dispositif a été ouvert aux entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie ou de préservation de leurs compétences et aux démarches collectives d'une filière ou d'un réseau.

Publics concernés

PME des secteurs industrie, IAA, artisanat de production, technologies innovantes, services qualifiés à l'industrie.

Date de mise en œuvre

Adaptation crise en session du 15 mai 2009.

Coût

Chiffrage en cours.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

19

PRE : augmentation de la durée de la justification des emplois

Dans le contexte actuel, les PME ont tendance à retarder leurs programmes d'embauches dans l'attente d'une meilleure visibilité. Résultat : certaines d'entre elles qui bénéficient d'une prime régionale à l'emploi (PRE) ne pourront pas justifier de la création des emplois dans le délai initialement prévu. Pour éviter de les pénaliser, la Région va prolonger ce délai.

Publics concernés

Entreprises bénéficiaires d'une PRE arrivant à échéance en 2009 ou 2010, ne pouvant justifier de la création des emplois initialement prévus et qui en font la demande.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

Assouplissement du dispositif.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

20 (**Accompagnement de la filière automobile**

Pour aider la filière automobile régionale fortement impactée par la crise, la Région a déployé un plan d'action offensif. Elle accompagne ainsi de façon très volontariste les démarches d'innovation et de mutualisation ouvertes aux PME, (le pôle de compétitivité Automobile haut de gamme, l'Institut Automobile du Mans...).

Publics concernés

Entreprises de la filière automobile.

Date de mise en œuvre

Déjà engagé.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

21

Action collective "Prospective et fédération des entreprises de la filière mécanique - matériaux"

Pour mieux accompagner les entreprises des filières métallurgie, la Région poursuit une démarche innovante de veille prospective, qui a déjà porté ses fruits. Elle sera complétée par une action de fédération et de catalyse de projets collectifs impliquant des entreprises de la filière.

Publics concernés

Entreprises de la filière mécanique-matériaux.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

231 900 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

22 **Accompagnement de la filière bois**

La filière bois souffre d'un double coup de frein : ralentissement économique et tempête Klaus. La Région l'accompagne de façon spécifique notamment en partenariat avec Atlanbois qui regroupe les professionnels du bois.

Publics concernés

Entreprises de la filière.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

35 880 €
(pour une action : "ma maison en 2050").

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

23

Action collective visant à sensibiliser et accompagner les PME dans une opération de croissance externe

Pour inciter les PME à se regrouper afin d'atteindre une taille critique, il faut sensibiliser et accompagner leurs dirigeants. Une action collective est lancée, s'appuyant sur l'expertise d'Audencia.

Publics concernés

PME industrielles.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

117 300 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

24

Aide au conseil en développement économique local pour les collectivités

Pour aider les territoires particulièrement touchés par la crise, la Région a mis en place un fonds d'aide au conseil en développement économique local. Les collectivités s'inscrivant dans cette démarche pourront bénéficier d'une expertise externe et être accompagnées dans la réorientation de leur stratégie de développement territorial.

Publics concernés

Les porteurs de projets économiques publics ou para-publics (Communautés de communes, SEM, structures porteuses de CTU...).

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

Adaptation du dispositif FRAC.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

25 (Les plateformes régionales d'innovation PRI

Pour diffuser plus largement sa politique de soutien à l'innovation sur tout le territoire, la Région a engagé une nouvelle politique de plateformes régionales d'innovation (PRI). Leur vocation est d'accompagner les PME qui cherchent à innover en mutualisant des moyens et des équipements. Une dizaine de projets de PRI seront accompagnés en 2009.

Publics concernés

Les entreprises régionales et acteurs de l'innovation, du développement technologique et de la formation.

Date de mise en œuvre

Réunion de lancement 16 mars 2009.

Coût

Plus 8 000 000 € au BS 2009.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

26 **Le bâtiment et le développement durable**

Les enjeux particuliers du développement durable sont bien identifiés pour les secteurs de l'habitat et du bâtiment. La Région soutient le pôle Génie civil éco-construction, les expérimentations dans les quartiers éco-innovants et la réalisation d'un centre de ressources dédié au bâtiment économe et à l'habitat durable.

Publics concernés

Les entreprises et partenaires de la filière BTP.

Date de mise en œuvre

Déjà engagé.

Coût

Intensification d'actions partenariales.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

27

L'accueil de nouvelles activités industrielles sur les éco-filières

La Région soutient l'émergence d'activités industrielles liées aux éco-filières. Il est essentiel d'investir dans les filières des énergies nouvelles en développement et offrant de réelles opportunités : éolien, photovoltaïque, biomasse, bois-énergie, filière hydrogène, énergies marines...

Publics concernés

Entreprises des éco-filières.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

Aides jusqu'à 11 000 € par emploi (dispositif PRE).

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

28

Accélération de la mobilisation du fonds d'appui à l'exportation

L'accès aux marchés extérieurs constitue un levier de rebond essentiel. Avec la crise, certaines entreprises ont vu leur position à l'internationale fragilisée. C'est pourquoi la Région a décidé d'accélérer la mobilisation de son fonds d'appui à l'exportation.

Publics concernés

PME.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

1 500 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

29

La prise en charge du coût du premier brevet

Afin de soutenir l'effort d'innovation des PME, la Région renforce son accompagnement dans leurs démarches de protection intellectuelle en prenant en charge le coût du premier brevet qu'elles déposent.

Publics concernés

PME industrielles.

Date de mise en œuvre

15 mai 2009.

Coût

240000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

30

Accélération des investissements régionaux dans l'enseignement secondaire

Ce plan s'applique principalement dans les lycées publics (lancement de la construction de quatre nouveaux lycées, rénovations et extensions, équipements TIC, acquisition de matériel pédagogique...) mais également dans les lycées privés pour plus de 4 millions d'euros.

Publics concernés

Lycéens des lycées publics et privés de la Région.
Ensemble de la communauté éducative (enseignants,
personnels administratifs et techniques des lycées, parents).

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

164 200 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

31

Construction d'un centre de formation multifilières en travail social à Rezé

(Ponants - Pôle nantais en travail social)

Le Ponants, Pôle nantais en travail social, va être construit dans l'agglomération nantaise. Un projet de 18 M€, au service d'un centre de formation pour les différentes filières du travail social : éducateurs spécialisés, assistantes maternelles, techniciens d'intervention sociale et familiale...

Publics concernés

Etudiants en formations sociales (éducateurs, assistantes maternelles, techniciens d'intervention sociale et familiale...).

Date de mise en œuvre

Lancement en 2009 - livraison prévue en 2012.

Coût

18000000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

32

Déblocage anticipé des crédits liés à l'abondement démographique des contrats territoriaux

Les contrats territoriaux uniques signés par la Région avec les territoires sont bonifiés quand ceux-ci font preuve de dynamisme démographique. Anticipant les résultats du recensement, la Région va accélérer le déblocage des crédits liés à l'abondement démographique de ces contrats.

Publics concernés

Collectivités de la Région connaissant une croissance démographique et porteuses de projet d'investissement.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

2 500 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

33

Accélération des investissements régionaux pour l'enseignement supérieur et la recherche

Cet effort d'accélération des investissements concerne des équipements et pôles de recherche structurants (Beautour, INRA, Institut Montclair Atlanstic), des établissements d'enseignement supérieur (ICAM, ESEO) et des projets de logements étudiants et de restauration universitaires à Nantes, Angers, Laval, et Le Mans.

Publics concernés

Etudiants - Chercheurs.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

26100000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

34

Accélération des investissements régionaux dans les infrastructures de transports

En complément des lourds investissements déjà lancés, ce plan de 2,4 M€ concerne à la fois le train (rénovation ligne TER Clisson/Cholet, modernisation Nantes/PornicSaint-Gilles-Croix-de-Vie, augmentation de capacité Nantes/Angers, liaison rapide Angers/Laval/Rennes...) et la route (périphérique nantais).

Publics concernés

Tous publics usagers.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

2 400 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

35

Mise en œuvre du nouveau programme d'aide régionale pour les économies d'énergie des particuliers (AREEP)

Ce dispositif « coup de poing » d'économie d'énergie porte sur un montant de 8 M€. Objectif : aider les particuliers ayant bénéficié d'un audit thermique et énergétique à engager les travaux nécessaires. Aide de la Région : 30 % des travaux (plafond à 5000 €).

Publics concernés

Particuliers ayant réalisé un audit thermique et énergétique de leur habitation.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

8000000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

36

Aide à l'accélération des projets d'investissement locaux

Pour démultiplier l'investissement public en Pays de la Loire, et en accélérer l'impact, la Région renforce son accompagnement des collectivités locales portant de leur côté des projets d'investissement.

Publics concernés

Collectivités locales de la Région porteuses de projets d'investissement.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

4 000 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

37

Capitalisation complémentaire de la SEM pour maîtrise d'ouvrage d'opérations d'aménagement économique et d'hébergement d'entreprises

De nouvelles orientations seront données à l'organisation et aux missions de la SEM régionale, avec trois objectifs clairs : accompagner les PME, appuyer les démarches d'excellence, impulser des actions structurantes pour la Région et ses pôles d'excellence.

Publics concernés

Entreprises.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

4 500 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

38

Renforcement du dispositif régional d'aide à la réhabilitation du parc locatif social

Intervenant aux côtés de l'État et des collectivités locales pour améliorer les logements sociaux, la Région renforce ses aides en les rendant plus incitatives au moins pendant deux ou trois ans afin de provoquer une accélération des investissements et d'améliorer la performance énergétique de l'habitat social.

Publics concernés

Bailleurs sociaux.

Date de mise en œuvre

2009.

Coût

2 000 000 €

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

39

Mise en œuvre de procédures de facilitation de l'accès à la commande publique régionale

La Région souhaite faciliter l'accès des entreprises, et notamment des PME, à ses appels d'offres, soulager les situations de trésorerie et accélérer le circuit d'instruction de la commande publique. Pour cela elle met en œuvre : une accélération des délais de paiement (35 jours, puis 30 jours) un élargissement du dispositif d'avance à l'ensemble des marchés supérieurs à 20000 € HT, une simplification de la procédure d'appels d'offres (suppression de la règle dite de la double enveloppe).

Publics concernés

Entreprises (notamment PME).

Date de mise en œuvre

2009.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE

40 Lancement d'une émission obligataire régionale

S'appuyant sur la qualité de sa signature, la Région lance une émission d'obligations, auxquelles pourront souscrire les investisseurs régionaux, dont les particuliers. Cette émission, entre 40 et 80 millions d'euros, sera injectée dans les dispositifs d'accompagnement et de soutien des entreprises, et donc de l'emploi, en Pays de la Loire.

Publics concernés

Particuliers régionaux et investisseurs institutionnels.

Date de mise en œuvre

2009.

l'esprit grand ouvert



Région

PAYS DE LA LOIRE